

Inde : Mohammed coupe la main de sa femme pour l'empêcher de devenir infirmière

écrit par Jules Ferry | 10 juin 2022



Renu Khatun, 23 ans, après s'être fait couper la main droite par son mari

L'actualité nous apporte chaque semaine son lot d'exemples qui permettent de se faire une idée de la **nature de l'islam**.

Sommaire :



- Inde : un homme coupe la main droite de sa femme pour l'empêcher de prendre un emploi d'infirmière
- Un tribunal de Téhéran condamne sept chrétiens, dont un ecclésiastique, à un total de 32 ans de prison.

Les dhimmis de la semaine :



- Au Royaume-Uni, un médecin menacé de radiation pour avoir demandé à une patiente de retirer son voile...
- Inde : une vidéo YouTube d'ex-musulmans « disparaît »...impossible de critiquer l'islam

Inde : un homme coupe la main droite de sa femme pour l'empêcher de faire carrière en devenant infirmière d'hôpital fonctionnaire

Renu Khatun, 23 ans, était en train de dormir et Sariful Sheikh alias Sher Mohammed, ainsi que ses deux amis, ont utilisé **une machette** pour lui couper le poignet.



L'homme de 26 ans a coupé la main droite de sa femme, à partir du poignet, dans le but de l'empêcher d'accepter un poste d'infirmière dans un hôpital public.

L'incident s'est produit tôt dimanche matin, alors que Renu Khatun, 23 ans, était dans son sommeil. Sariful Sheikh alias Sher Mohammed, accompagné de ses deux amis, a utilisé une machette pour lui couper la main.

Selon des sources policières, Renu, qui a été transportée d'urgence dans un hôpital privé de Durgapur après que deux hôpitaux publics l'aient envoyée à Calcutta, est dans un état stable, mais critique.

La police a ouvert une enquête sur la base d'une plainte déposée par Azizul Haque, le père de la jeune femme.

« Nous avons reçu une plainte du père de la femme et avons ouvert une enquête pour tentative de meurtre [...]. Tous les

accusés, y compris le mari de la femme et ses amis, sont en fuite. Des perquisitions sont en cours pour les arrêter », a déclaré Dhruba Das, commissaire de police adjoint à Katwa, dans l'est de Burdwan.

Renu, originaire de Chinispur de Ketugram depuis son enfance, a terminé ses cours de diplôme d'infirmière générale et de sage-femme (GNM) au RG Kar Medical College and Hospital de Calcutta en 2018. Après cela, elle a commencé à travailler dans un hôpital privé de Durgapur en tant qu'infirmière pour acquérir de l'expérience surmontant objections de son mari et de sa belle-famille.

Selon la police, son mari, qui dirigeait une petite épicerie de son père, et la belle-famille s'opposaient à la décision de Renu de travailler et elle était soumise à la torture.

« Elle s'est mariée en 2017 et la vie a été difficile pour elle chez ses beaux-parents dès le début.... La torture est devenue plus fréquente lorsque Renu a récemment informé son mari qu'elle avait obtenu un poste d'infirmière fonctionnaire et qu'elle pouvait être affectée n'importe où dans l'État, selon les conditions d'emploi », raconte Ripon Sheikh, frère aîné de Renu.

« Ils avaient clairement dit qu'elle ne serait pas autorisée à travailler, mais ma sœur était inflexible et voulait rejoindre le service... », ajoute Ripon, ingénieur diplômé, qui n'a pas pu se présenter à l'examen du département des postes indiennes dimanche en raison de la tragédie familiale.

Ripon et sa famille ont informé la police que Renu, qui poursuivait également ses études en Sanskrit dans un collège de Ketugram, leur a dit à l'hôpital que **pendant qu'elle se tordait de douleur, son mari lui a dit qu'il avait pris cette mesure pour s'assurer qu'elle ne pourrait jamais prendre un emploi d'infirmière fonctionnaire à l'hôpital.**

La police a également précisé que son mari avait caché la partie sectionnée de la main dans un sac pour exclure la possibilité que le poignet soit fixé au bras par une opération.

« La main droite de ma sœur aurait pu être sauvée si nous avions trouvé la partie coupée à temps... Nous avons fouillé la maison, mais nous ne l'avons pas trouvée. Plus tard, des voisins l'ont trouvée cachée dans un sac, mais il était trop tard », regrette M. Ripon.

Un tribunal de Téhéran condamne sept chrétiens, dont un ecclésiastique, à un total de 32 ans de prison.





Le révérend Joseph Shahbazian et deux converties

Le révérend Joseph Shahbazian est condamné à 10 ans de prison, ainsi qu'à d'autres peines, dont l'interdiction de voyager à l'étranger. **Deux convertis sont condamnés à six ans de prison, tandis que quatre autres chrétiens peuvent payer une amende pour éviter la prison.** Au cours du procès, le juge qui préside, Iman Afshari, a soumis les accusés à des pressions, des menaces et des humiliations.

Téhéran (AsiaNews) – Un tribunal iranien a condamné un ecclésiastique chrétien irano-arménien à 10 ans de prison. Avec lui, deux femmes ayant quitté l'islam ont également été condamnées à six ans de prison pour leur rôle dans les églises de maison.

La décision du tribunal à l'encontre de **Joseph Shahbazian et des deux converties (photo)** a été rendue hier, selon Article18, un groupe de défense qui documente l'**oppression religieuse en Iran.**

Quatre autres chrétiens – Salar Eshraghi Moghadam, Farhad Khazaei, Somayeh (Sonya) Sadegh et sa mère Masoumeh Ghasemi

– ont également été condamnés à des peines allant de un à quatre ans, mais se sont vu offrir la possibilité de payer des amendes allant de 800 à 1 250 dollars chacun afin d'éviter la prison.

Au total, les sept chrétiens ont été condamnés à 32 ans de prison. Toutefois, le sort du révérend Joseph Shahbazian, 58 ans, et des deux convertis – Mina Khajavi, 59 ans, et Malihe Nazari, 48 ans, est différent. Tous trois devront aller en prison à la suite de la sentence prononcée le 29 mai par le juge Iman Afshari, chef de la 26e branche du tribunal révolutionnaire de Téhéran.

La peine la plus sévère a été infligée au révérend Shahbazian. Outre sa peine de dix ans d'emprisonnement, cet ecclésiastique irano-arménien devra purger deux ans d'exil intérieur dans une province reculée du sud-est de l'Iran.

Après sa libération, il sera interdit pendant deux ans de voyager à l'étranger ou d'adhérer à une organisation politique ou sociale, et devra se présenter aux services de renseignement iraniens pendant deux ans, sur une base « saisonnière » non précisée.

En lisant le verdict, le juge Afshari, qui s'est forgé une réputation en condamnant des chrétiens, a souligné que l'ecclésiastique « **a créé un groupe pour attirer les musulmans** » et « **sous couvert de programmes religieux de prière, a propagé le christianisme évangélique** ».

Le juge a accusé le pasteur chrétien de s'être livré à des « *activités illégales et à des affirmations infondées* » et d'avoir ainsi « *abusé des faiblesses intérieures des gens et attiré certains d'entre eux* » dans « *son groupe* ».

Selon des sources locales, au cours d'un procès qui n'a pas duré plus de quatre heures, le juge Afshari a tenté de faire pression sur les deux femmes accusées en leur promettant une peine plus légère si elles accusaient le révérend Joseph de

les avoir cajolées pour les convertir.

Face à leur refus, il a menacé d'alourdir leur peine. Utilisant un « langage dur et sarcastique », il a tenté de « les humilier et de dénigrer leurs croyances ». Lorsque l'avocat des accusés s'y est opposé, il a répondu qu'il ne faisait que « plaisanter ».

La répression contre ce groupe de chrétiens n'est que la dernière d'une longue série. Le mois dernier, un autre tribunal a infligé une peine de 10 ans de prison à un autre Iranien-Arménien, Anooshavan Avedian, pour « **propagande contraire et offensante pour la sainte religion de l'islam** ».

Les experts et les militants sont de plus en plus inquiets de l'escalade des violations de la liberté de religion, qui touchent également les bahá'ís, les soufis, les sunnites et les athées.

Des sources locales font état de violations flagrantes des droits de la défense, avec des insultes à l'encontre des personnes et de leur religion pendant les procès, ainsi que des « aveux » extorqués par la force ou la tromperie pendant l'emprisonnement.

Ces dernières années, les autorités iraniennes ont arrêté des milliers de chrétiens qui pratiquent leur culte dans des églises de maison, et des centaines d'entre eux ont été condamnés pour « atteinte à la sécurité nationale ».

Tout cela réfute les affirmations du gouvernement iranien et de ses diplomates selon lesquelles les chrétiens jouissent de la liberté religieuse et du droit de pratiquer leur culte dans leurs églises et de se consacrer à leurs propres activités.

<https://www.asianews.it/news-en/A-Tehran-court-sentences-sev-en-Christians,-including-a-clergyman,-to-a-total-of-32->

years-in-prison-55987.html

Les dhimmis de la semaine :

Au Royaume-Uni, un médecin menacé de radiation pour avoir demandé à une patiente de retirer son voile...



Un médecin généraliste coupable de faute professionnelle pour avoir demandé à une femme musulmane d'enlever son voile pourrait être radié



Illustration

Le Dr Keith Wolverson, médecin généraliste, a été reconnu coupable de mauvaise conduite pour avoir demandé à une femme musulmane de retirer son voile à l'hôpital universitaire Royal Stoke de Staffordshire et pourrait être radié.

Le Dr Keith Wolverson, 55 ans, a été reconnu coupable de faute professionnelle pour cet incident et pour avoir critiqué les compétences en anglais des patients dans les dossiers médicaux lors d'une audience du Medical Practitioners Tribunal Service (MPTS) lundi.



Le panel n'a pas encore décidé de la sanction à infliger au Dr Wolverson, mais il risque d'être suspendu ou radié.

Le Tribunal a jugé que le médecin basé à Derby a eu « tort » de demander à une patiente, connue sous le nom de Mme Q, d'enlever son voile afin de « faciliter la communication » pendant une consultation.

Il a également estimé que le Dr Wolverson avait commis une faute pour avoir qualifié la capacité des patients à parler anglais d'« abyssale », d'« extrêmement déficiente » et de « terrible » dans un courriel adressé à des collègues.

Le Tribunal a entendu que Mme Q a fait comprendre au Dr Wolverson qu'elle ne voulait pas enlever son voile parce

qu'elle ne le jugeait pas nécessaire pour la consultation et qu'elle parlait « *un bon anglais* ».

Le Dr Wolverson a été reconnu coupable de 17 accusations de mauvaise conduite, dont 13 liées à la consultation avec Mme Q. Il a fait face à 28 accusations, dont 16 liées à l'incident du voile.

Sur une période de quatre mois en 2018, le médecin avait rédigé des notes, dont une qui disait : « *Expliqué cela à la mère du mieux que l'on peut mais c'est son devoir d'apprendre plus d'anglais... être ici depuis cinq ans et ne pas être capable d'expliquer ce qui ne va pas avec sa fille n'est franchement pas suffisant.* »

Au cours de l'audience, le Dr Wolverson a soutenu qu'il avait demandé à une patiente d'enlever son couvre-chef à l'hôpital universitaire Royal Stoke du Staffordshire parce qu'« ***elle était difficile à comprendre en raison de son voile ou de son fort accent*** ».

Mais le tribunal a estimé que la patiente ne parlait pas mal l'anglais, qu'il avait été « *irrespectueux* » et qu'**il n'avait « *pas respecté sa dignité et sa vie privée* ».**

La « *détermination de la déficience* » faite par le tribunal se lit comme suit : « Dans ces circonstances, la demande n'a pas traité [la patiente] de manière équitable et **n'a pas tenu compte de ses choix de vie et de ses croyances.**

« **Compte tenu des sensibilités**, le tribunal a conclu que le public et la profession s'attendraient à ce qu'une telle demande de la part d'un médecin ne soit faite qu'après avoir soigneusement examiné les circonstances spécifiques qui existent à ce moment-là et après avoir conclu qu'il y a une raison claire de faire cette demande.

« *Dans ce cas, le Dr Wolverson n'a pas fait une telle évaluation, et il a fait la demande parce que c'est sa*

pratique générale de le faire. « Cela a placé ses intérêts au-dessus de ceux du patient et ses actions étaient donc graves ».

« Le Tribunal a donc conclu que ses actions en demandant que (la patiente) retire son voile facial dans ces circonstances particulières constituaient une faute grave. »

S'exprimant sur l'incident en 2019, le Dr Wolverson, de Derby, a déclaré à l'agence de presse PA qu'il avait fait cette demande **« de la même manière que je demanderais à un motocycliste d'enlever son casque ».**

Il a ajouté : **« Je suis un peu triste que le pays ait été engagé dans des profondeurs telles que celle-ci. Mais il en faut plus pour me faire tomber de mon perchoir ».**

Le Dr Wolverson a initialement reçu le soutien de plus de 133 000 personnes dans une pétition intitulée « Stop Dr Wolverson getting fired » (Non au licenciement du Dr Wolverson) après avoir été signalé au General Medical Council (GMC) en 2019.

Commentant le langage utilisé par le Dr Wolverson, la détermination de la déficience a poursuivi : *« En faisant les notes inappropriées, le Dr Wolverson avait traité les patients de manière injuste, irrespectueuse et d'une manière qui ne justifiait pas la confiance des patients et du public dans les médecins.*

« Le Tribunal a considéré que les patients seraient probablement choqués et bouleversés à la lecture de ces notes et que les autres praticiens trouveraient la conduite du Dr Wolverson grave et déplorable.

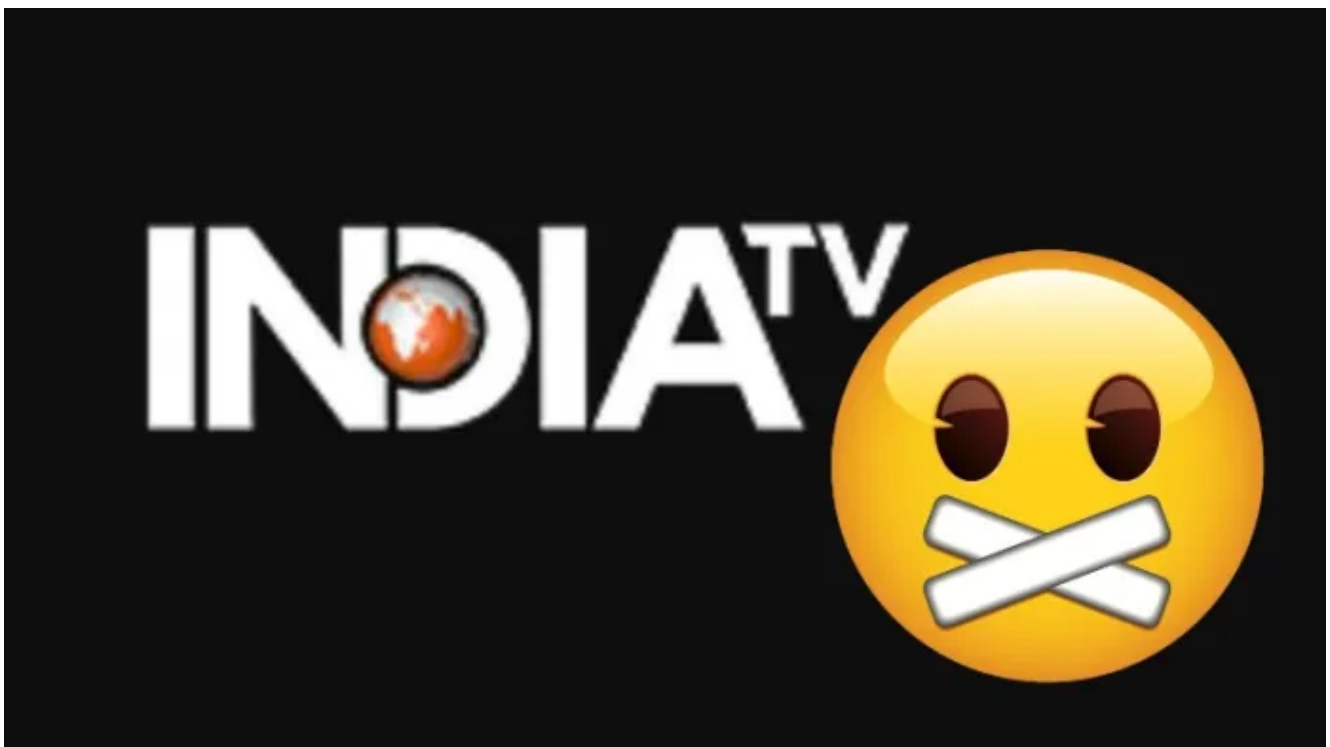
<https://www.lbc.co.uk/news/gp-guilty-of-misconduct-for-askin>

[g-muslim-woman-to-remove-her-veil-could-be-stru/](https://www.youtube.com/watch?v=g-muslim-woman-to-remove-her-veil-could-be-stru/)

Inde : une vidéo YouTube d'ex-musulmans « disparaît »...



La peur des islamistes l'emporte : les chaînes d'information indiennes commencent à supprimer les contenus susceptibles d'offenser les musulmans et une émission sur les « anciens musulmans » disparaît.



Ils ont essentiellement eu peur par procuration des menaces proférées à l'encontre de et, au lieu de s'opposer aux islamistes qui la menaçaient et de les interpellier, ils ont rampé alors que les islamistes ne leur avaient même pas encore demandé de plier.

La critique de l'islam quitte officiellement le discours public alors qu'elle avait à peine commencé.



Les commentaires de la politicienne hindoue **Nupur Sharma** (photo) et l'indignation subséquente de la communauté islamique, qui a conduit à **des appels à la décapitation et au viol collectif**, ont ouvert la boîte de Pandore (voir [article](#) en français).





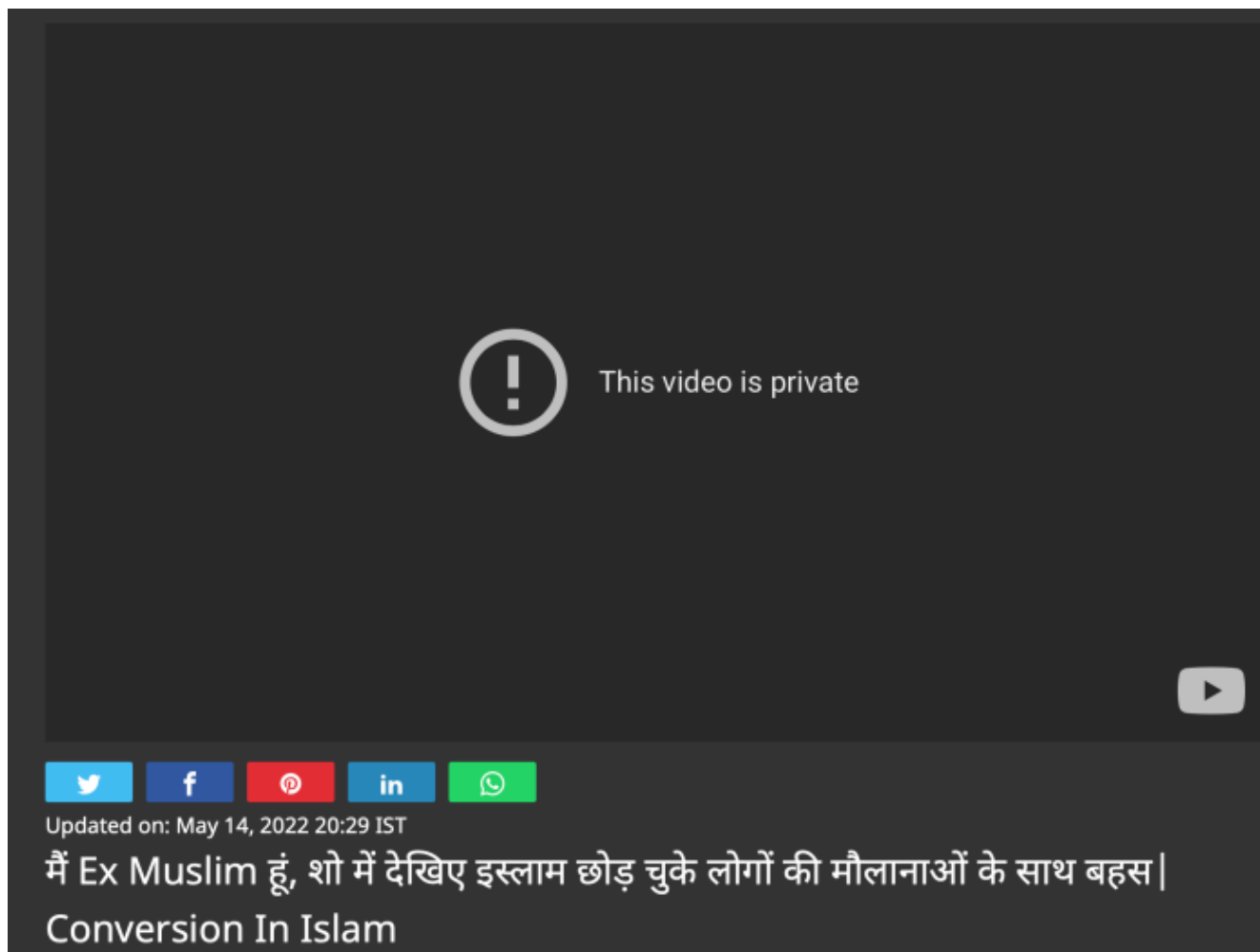
Depuis l'arrivée au pouvoir du Premier ministre Modi, les Hindous ont réussi à déplacer considérablement [la fenêtre d'Overton](#), en abordant ouvertement des sujets tabous, qu'il s'agisse du génocide hindou, de l'invasion islamique, de la déformation de l'histoire ou de la récupération du patrimoine culturel.

Cependant, presque comme une démonstration en direct de la théorie de Nassim Taleb selon laquelle « le plus intolérant gagne », la critique de l'islam semble quitter le discours public avant même qu'elle ne devienne « courante ».

Après que la communauté islamiste, y compris les talibans et Al-Qaïda, a crié à l'unisson « Gustakh-e-Rasool ki saza, sar tan se juda », **les médias semblent avoir suffisamment peur pour retirer les interviews qu'ils pensent pouvoir offenser les islamistes.**

India TV, qui se présente comme la voix des masses, a retiré une vidéo dans laquelle elle avait interviewé d'anciens musulmans pour savoir pourquoi ils avaient quitté la foi islamique.

La vidéo sur Youtube a disparu et sur leur site web, il est indiqué que l'interview vidéo d'ex-musulmans a été rendue privée.



<https://www.opindia.com/2022/06/criticism-islam-officially-leaving-public-spaces-nupur-sharma-india-tv-deletes-video/>